

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2024 À 19 H
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS**

Sont présents : Monsieur Jacques Poulin, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
Roxane Boutet, conseillère, district n° 1
Manon Huard, conseillère, district n° 2
Michael Tuppert, conseiller, district n° 3
Myriam Deroy, conseillère, district n° 4
Emmanuelle Roy, conseillère, district n° 5
Marcel Gaumond, conseiller, district n° 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier
Madame Linda Déchène, secrétaire de direction et greffière adjointe

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Budget 2025
 - 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
 - 3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

217-12-2024

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 BUDGET 2025

218-12-2024

3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025

Monsieur le maire procède à une présentation synthèse des prévisions budgétaires pour l'année 2025;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 19 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires 2025 totalisant une somme de 9 110 309 \$, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

219-12-2024

3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027

Monsieur le maire fait une présentation synthèse du plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 19 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027 au montant total de 24 628 882 \$ représentant un montant de 6 728 017 \$ pour l'année 2025. Le plan triennal est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 43, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1. La Marina-à-Tangons.
2. La réfection de la rue du Quai.
3. La réfection de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, phase 4.
4. Le développement immobilier.
5. La collecte des déchets.

Fin de la période de questions à 19 h 58.

220-12-2024

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h 58.

Jacques Poulin, maire

Jacques Arsenault, greffier
CRHA